

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 3781

présenté par

Mme Pochon, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,  
Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini, M. Peytavie,  
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 17 par les mots :

« , dont les signes d'identification de la qualité et de l'origine définis aux articles L. 641-1 à L. 641-13 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les produits sous SIQO engendrent des bénéfices variés qui concourent à l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Ils permettent généralement d'assurer une rémunération supérieure, améliorant ainsi l'attractivité des métiers agricoles ainsi que les conditions de vie des agriculteurs. Pour les consommateurs, ils sont gages de qualité en matière d'alimentation. Enfin, ils jouent un rôle significatif dans le dynamisme des territoires.

Pour toutes ces raisons, il convient de soutenir leur développement dans le cadre de ce projet de loi.